

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 MAI 1968

L'an mil neuf cent soixante huit, le trente Mai à quatorze heures, le Conseil Municipal de la ville de MONTREJEAU s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur François Bouché, Maire.

Présents : MM. CHANFREAU - BARON - LAGOUTTE Adjoints,
DE LASSUS - JORDA - BONNEFOI - CHEVALLIER - MIQUEL - BEYRET -
BOURDEL - MOYA. TENT - ANTICHAN BERNADOTTE -

Excusés : MM. CORREGE - CHAUBET - VAYSSE-TEMPE.

Absent : M. SAURINE.

Monsieur Joseph TENT est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU BUREAU D'AIDE SOCIALE

Par suite des évènements graves que traverse la France, des familles se trouvent ou vont se trouver démunies de ressources.

Déjà en 1963, par suite d'un arrêt de travail prolongé à la Société Roqué, le Bureau d'Aide Sociale avait eu à secourir des familles nécessiteuses et avait fait face à ses obligations d'une façon digne d'éloges.

Le Conseil Municipal se devant de veiller à épargner à ses Administrés notamment les plus défavorisés les conséquences des graves évènements que nous vivons,

Décide de voter une subvention supplémentaire de 3000 Francs au Bureau d'Aide Sociale pour lui permettre dans la conjoncture actuelle d'assurer son rôle en secourant les Montréjeaulais dans le besoin.

Les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 657 du budget primitif de l'exercice 1968.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.